

SACOCHÉ
MÉRIDIENNE

Faut être
timbré!

DESTRUCTION DU METIER DE FACTEUR

La direction veut changer notre métier en nous imposant la méridienne et/ou la sacoche.

La stratégie de la Poste est de détruire les métiers de la distribution par des suppressions massives de positions de travail, et le recours excessif aux contrats précaires (CDI intérimaires, CDD,...).

Le passage en force de ces organisations de travail a un impact désastreux sur les conditions de travail et de vie des agents :

- ✓ Instauration de la coupure méridienne avec des plages horaires de 8h à 16h le samedi compris
- ✓ Éclatement du collectif de travail avec des heures d'embauches différées afin de préparer les sacoches
- ✓ Temps des travaux extérieurs allant de 6 à 7 h par tous les temps
- ✓ Les risques de Troubles Musculos-Squelettiques pour les agents qui préparent les tournées.
- ✓ La perte du pouvoir d'achat
- ✓ La fin des titulaires de tournées
- ✓ La multiplication des contrats précaires
- ✓ Vers la distribution tardive (jusqu'à 20 h)
- ✓ Et le dimanche ?



Dans certains départements la mise en place de la tournée sacoche et de la coupure méridienne sont à l'origine des conflits locaux qui se multiplient. Certaines luttes sont victorieuses, cela démontre surtout que seule la mobilisation des postières et postiers qui fait reculer les projets de La Poste.

Pour la CGT ce constat doit permettre la mobilisation de l'ensemble des agents de la distribution fonctionnaires, contractuels et salariés en contrat précaires afin de gagner sur nos revendications pour assurer un service postal de qualité et bien vivre son travail.

Il est urgent que cette mobilisation s'élargisse à l'ensemble de la Gironde et au delà.

Pour la CGT :

- ☞ la tournée du facteur doit être une et indivisible
- ☞ la distribution doit rester en vacation unique le matin, avec travaux intérieurs et travaux extérieurs sans coupure méridienne, sans sacoches.
- ☞ toutes les tournées vacantes doivent être mises à la vente de quartiers.
- ☞ les agents rouleurs doivent avoir un maximum de 5 tournées à effectuer et bénéficier du même cycle que les titulaires.
- ☞ Les vacances d'emplois doivent être comblées immédiatement par la CDisation des contrats précaires.

TOUS EN GREVE ET AU RASSEMBLEMENT

12 MARS 2018 - 9h30 à Bordeaux

Rendez-vous sur le parvis de La Poste de MERIADECK

préavis illimité